

Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire : L'excellence en éducation passe par l'autonomie des écoles

Montréal, 23 octobre 2013 – La Fédération des établissements d'enseignement privés profite de la Semaine québécoise des directions d'établissement scolaire pour souligner le travail des cadres qui dirigent les écoles privées québécoises.

« Beaucoup de gens se prononcent sur l'éducation au Québec, mais on laisse peu de place à ceux qui sont sur le terrain tous les jours et en contact direct avec les nouvelles générations, affirme M. Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget. Les jeunes qui sont dans nos écoles aujourd'hui évoluent dans un monde fort différent de celui dans lequel les adultes ont grandi et leur rapport à la connaissance et à la société s'est transformé de façon spectaculaire. Il faut écouter davantage ceux qui passent leur journée à côtoyer ces jeunes dans un contexte d'apprentissage et leur laisser davantage d'autonomie pour s'adapter aux élèves qu'ils accueillent. »

Les établissements d'enseignement privés sont des organismes autonomes qui relèvent directement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). La direction embauche et gère l'équipe-école et elle négocie les conventions collectives. Elle gère les installations qui incluent, dans certains cas, des édifices patrimoniaux. Elle est responsable de la gestion financière de l'établissement et de l'allocation des ressources humaines, financières et matérielles. Elle assure la liaison avec le MELS. Elle se tient à jour sur les plus récents développements en matière d'éducation au Québec et dans le monde. Elle doit gérer le délicat équilibre pour assurer la réussite et le développement du plein potentiel de chaque élève en collaboration avec l'équipe-école et les parents, transmettre la culture et le patrimoine québécois et veiller à ce que son établissement réponde aux besoins de sa communauté.

Alors qu'autrefois, les établissements d'enseignement privés étaient principalement dirigés par des membres des communautés religieuses, ce sont aujourd'hui des laïcs qui sont aux commandes. Il s'agit généralement d'anciens enseignants qui ont poursuivi des études en gestion des établissements scolaires et possèdent les compétences nécessaires à la gestion d'organismes à but non lucratif voués à l'éducation.

La Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération des établissements d'enseignement privés regroupe 190 établissements fréquentés par plus de 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, dans les secteurs de l'enseignement régulier et professionnel et de l'adaptation scolaire.

— 30 —

Pour information :

Geneviève Beauvais

Directrice des communications

Fédération des établissements d'enseignement privés

Tél.: 514 381-8891 poste 238